|  |
| --- |
| **MODELE DE LETTRE DE NOTIFICATION DE LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE PHYSIQUE** |

**Lettre recommandée avec avis de réception**

**ou**

**Lettre remise en main propre contre décharge**

***Expéditeur : (nom de la collectivité)***

Monsieur/Madame (nom, prénom)

Adresse

A............................ le ........................

**Objet : Notification de licenciement pour inaptitude physique**

Madame/Monsieur,

Par courrier en date du …………………………… (*date du courrier de convocation à entretien préalable*), je vous ai convoqué à un entretien préalable qui a eu lieu le…………………………. (*date*) au sein de la collectivité de ………………………………… (*identité de la collectivité*), au sujet du licenciement pour inaptitude physique envisagé à votre encontre.

Préalablement à cet entretien, vous avez été invité à prendre connaissance de votre dossier individuel et de votre dossier médical, que vous êtes venu consulter le ……………………. (*date*) à ……………………………… (lieu) **OU** que vous n’êtes pas venu consulter.

Au cours de l’entretien préalable, vous étiez assisté(e) de M/Mme ………… (*nom, prénom et qualité*) **OU** vous avez fait le choix de ne pas vous faire assister.

Vu l’avis de la Commission Consultative Paritaire rendu le ……………………… (*date de l’avis*) j’ai décidé, de vous licencier ………………..(*pour inaptitude physique définitive à toutes fonctions sans possibilité de reclassement)*.

OU

*(pour* *inaptitude physique définitive à vos fonctions et dans ce cas vous pouvez demander un reclassement dans un autre emploi.*

*Cette demande de reclassement doit être formulée dans le délai de ………………. (4 jours pour l’agent qui justifie d’une ancienneté de services inférieure à 6 mois ; 15 jours pour l’agent qui justifie d’une ancienneté de services égale ou supérieure à 6 mois et inférieure à 2 ans ; 1 mois pour l’agent qui justifie d’une ancienneté de services supérieure ou égale à 2 ans).*

Si aucune demande de reclassement n’est présentée, vous serez licencié au terme du délai de préavis indiqué ci-après.

Si vous adressez une demande de reclassement et que celle-ci n’aboutit pas à l’issue de votre préavis, vous serez placé en congé sans traitement pour une durée maximale de 3 mois. Le placement en congé sans traitement suspendra alors la date d’effet du licenciement. Une attestation de suspension de votre contrat vous sera alors délivrée.

Si durant la période de trois mois vous décidiez de revenir sur votre décision de demande de reclassement, vous seriez alors licencié.

Au terme du congé sans traitement de 3 mois, si le reclassement n’aboutit pas, vous serez licencié.

Eu égard à votre ancienneté dans la collectivité, votre préavis est fixé à ………. *jours/mois[[1]](#footnote-1)* et commencera à courir à la date de première présentation de la présente lettre. Tenant compte de vos ………. jours de congés annuels restants à prendre, votre licenciement prendra effet le ………………. (*date effective du licenciement après le solde des congés annuels et du délai de préavis*).

Votre indemnité de licenciement est quant à elle fixée à …………………. Euros.

A l‘issue de votre préavis, vous recevrez les documents suivants :

* Arrêté de licenciement pour inaptitude physique ;
* Certificat de travail *(pour connaître son contenu, se rapporter à l’article 38 du décret 88-145 du 15 février 1988),*
* Solde de tout compte,
* Attestation destinée à Pôle Emploi.

Restant à votre écoute pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Le Maire/ Le Président*

1. -*huit jours pour l'agent qui justifie auprès de l'autorité qui l'a recruté d'une ancienneté de services inférieure à six mois de services ;*

   *- un mois pour l'agent qui justifie auprès de l'autorité qui l'a recruté d'une ancienneté de services égale ou supérieure à six mois et inférieure à deux ans ;*

   *- deux mois pour l'agent qui justifie auprès de l'autorité qui l'a recruté d'une ancienneté de services égale ou supérieure à deux ans.* [↑](#footnote-ref-1)